

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/07/2025 - 5471 - 2024 B 00587 - 928 418 862 - 2GUS

Copie conforme à  
l'original

**2GUS**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : LA BIDAUDERIE, 72250 PARIGNE-L'EVEQUE  
R.C.S LE MANS 928 418 862

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PRESENTÉES**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE**  
**DU 30 MAI 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 mai 2025**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 811,56 euros de la manière suivante :

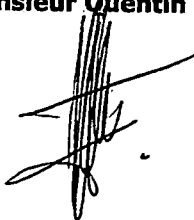
- à la réserve légale ..... 100,00 euros
  - le solde, soit ..... 711,56 euros
- En totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, aucune distribution de dividendes n'a jamais eu lieu.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mai 2025**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Le Président**  
**Monsieur Quentin HERAULT**



*Copie conforme à  
l'original*

# COMPTES ANNUELS

Période du 17/05/2024 au 31/12/2024

## SAS 2GUS

LA BIDAUDERIE  
72250 PARIGNE-L'EVEQUE

L'acquisition, d'administration et la gestion par location  
ou autrement de tous immeubles

NAF : 6820B

SIRET : 928418862 00019



## ARTHEMIS EXPERTISE CONSEIL

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre  
1 rue Louis Bruyère  
72000 LE MANS

 **Sommaire**

Sommaire	1
Attestation sans observation	2
<b>BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT</b>	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
<b>LIASSE</b>	

 **ATTESTATION****Mission de présentation des comptes**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **2GUS** relatifs à la période du **17/05/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 87 615 €
- Chiffre d'affaires : 4 791 €
- Résultat net comptable : 812 €

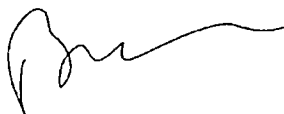
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LE MANS

Le 28/05/2025

Christophe BOUVET  
Expert-Comptable



# COMPTES ANNUELS


2024

Période du 17/05/2024 au 31/12/2024

ETATS FINANCIERS


**Bilan Actif**

Bilan Actif	Du 17/05/2024 au 31/12/2024			Net
	Brut	Amort. Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé				
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	733	91	642	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	8 283		8 283	
Constructions	74 550	1 078	73 471	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>83 581</b>	<b>1 170</b>	<b>82 411</b>	
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens production: - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	436		436	
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>4 768</b>		<b>4 768</b>	
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 204</b>		<b>5 204</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>88 785</b>	<b>1 170</b>	<b>87 615</b>	


**Bilan Passif**

Bilan Passif	Du 17/05/2024	
	Au 31/12/2024	
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé) 1 000	1 000	
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale		
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	812	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 812</b>	
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles	95	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit	55 147	
- Financières diverses	29 323	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 096	
Dettes :		
- Fiscales et sociales	143	
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>85 804</b>	
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>87 615</b>	

## Compte de résultat

Compte de résultat	Du 17/05/2024 au 31/12/2024			Total
	France	Exportation	Total	
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	4 791		4 791	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 791</b>		<b>4 791</b>	
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 791</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 275	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
- Amortissements sur immobilisations			1 170	
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>2 445</b>	
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 346</b>	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 391	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>1 391</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-1 391</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>955</b>	


**Compte de résultat (Suite)**

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	143	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	4 791	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	3 979	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>	812	

**COMPTES ANNUELS**

**2024**

Période du 17/05/2024 au 31/12/2024

**ETATS FISCAUX**

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SAS 2GUS		
Adresse du principal établissement	LA BIDAUDERIE 72250 PARIGNE-L'EVEQUE		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées : L'acquisition, d'administration et la gestion par loc

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 - Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %	955
		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 - Plus-values			
PV à long terme imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 15 %	
Autres PV imposables au taux de 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
PV à long terme imposables au taux de 0 %			
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)			
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		Société d'investissements immobiliers cotée	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	
Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		FULL
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF <input type="checkbox"/>
Nom et adresse :					
- du Comptable :	Indép.	SASU ARTHEMIS EXPERTISE CONSEIL 2 RUE LOUIS BRUYERE 72000 LE MANS			
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- du prestataire :					

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2024

Néant **G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	<b>TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)</b>	

**H - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
① - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	②	③	④	Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧

**I - DIVERS**

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

**J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
	<b>MVLT imposées</b>	<b>à 0 %</b>	<b>à 15 %</b>
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice		
	MVLT réalisée au cours de l'exercice		
	MVLT restant à reporter		

**K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

## ① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	31/12/2024	Net
	①		②				
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012				
- Autres	014	733	016	91		642	
Immobilisations corporelles	028	82 833	030	1 078		81 754	
Immobilisations financières (1)	040	15	042			15	
<b>(5) TOTAL I</b>	044	<b>83 581</b>	048	<b>1 170</b>		<b>82 411</b>	
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052				
Stocks marchandises	060		062				
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	436	070			436	
Autres créances (3)	072		074				
Valeurs mobilières de placement	080		082				
Disponibilités	084	4 768	086			4 768	
Charges constatées d'avance	092		094				
<b>TOTAL II</b>	096	<b>5 204</b>	098			<b>5 204</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	110	<b>88 785</b>	112	<b>1 170</b>		<b>87 615</b>	

PASSIF	31/12/2024	
Capital social ou individuel	120	1 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres) 131	132	
Report à nouveau	134	
<b>Résultat de l'exercice</b>	136	<b>812</b>
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
<b>TOTAL I</b>	142	<b>1 812</b>
Provisions pour risques et charges <b>TOTAL II</b>	154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	56 102
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	1 096
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169	172	143
Comptes courants d'associés	173	28 463
Autres dettes	175	
Produits constatés d'avance	174	
<b>TOTAL III</b>	176	<b>85 804</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	180	<b>87 615</b>

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	80 722
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	83 566
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

## ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		31/12/2024	
Ventes de marchandises		210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215	
Production vendue services		217	4 791
Production stockée		222	
Production immobilisée		224	
Subventions d'exploitation reçues		226	
Autres produits		230	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>		<b>232</b>	<b>4 791</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		234	
Variation de stock (marchandises)		236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		240	
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier immobilier)	242	1 275
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	
Rémunérations du personnel		250	
Charges sociales		252	
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255	1 170
Dotations aux provisions		256	
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger - Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	262
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>264</b>	<b>2 445</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>		<b>270</b>	<b>2 346</b>
Produits financiers		III 280	
Produits exceptionnels		IV 290	
Charges financières		V 294	1 391
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.) - Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)	VI 300	
Impôts sur les bénéfices		VII 306	143
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>		<b>310</b>	<b>812</b>
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)	<b>312</b>
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316	314
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318	
Provisions non déductibles		322	
Impôts et taxes non déductibles		324	143
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
<b>Déductions</b>			
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138
Investissement et souscription outre-mer	344	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181		
Divers, dont :			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641	
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	<b>352</b>
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356	354
Déficits antérieurs reportables		(dont imputés sur le résultat)	360
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	<b>370</b>
		955	372

### ③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		2GUS					
<b>I - IMMOBILISATIONS</b>									
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale				
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations - Fonds commercial	400	402	404	406					
incorporelles - Autres	410	412	733	416	733				
I - Terrains	420	422	8 283	426	8 283				
m - Constructions	430	432	74 550	436	74 550				
o - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442		446					
c - Installations générales, agencements divers	450	452		456					
o - Matériel de transport	460	462		466					
r - Autres immobilisations corporelles	470	472		476					
Immobilisations financières	480	482	15	486	15				
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>492</b>	<b>83 581</b>	<b>496</b>	<b>83 581</b>				
<b>II - AMORTISSEMENTS</b>									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Fonds commercial		495	497	498	499				
Autres immobilisations incorporelles		500	502	91	504	91			
I - Terrains		510	512		516				
m - Constructions		520	522	1 078	526	1 078			
o - Installations techniques matériel et outillage industriels		530	532		536				
c - Installations générales, agencements, aménagements divers		540	542		546				
o - Matériel de transport		550	552		556				
r - Autres immobilisations corporelles		560	562		566				
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>572</b>	<b>1 169</b>	<b>576</b>	<b>1 170</b>			
<b>III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)</b>									
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
1	2	3	4	5	6	7	8		
<b>TOTAL</b>		578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>	

## ④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI) Désignation de l'entreprise : 2GUS

### I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	

### B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
Fonds commercial	681		683			Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
<b>TOTAL</b>		770		775		<b>Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B</b>	780

### II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860	
<b>Total des déficits restant à reporter</b>				870	

### III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

## ⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant 

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	<b>TOTAL I</b>	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	<b>TOTAL II</b>	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
	<b>TOTAL III</b>	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)</b>	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b> <b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.</b> <b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	
Date de cessation		186

### ⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

N° SIREN		928418862			
Dénomination de l'entreprise		2GUS			
Adresse :	- N° , Type et nom de voie	LA BIDAUDERIE			
	- Code postal / Ville	72250	PARIGNE-L'EVEQUE		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
<b>Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes 901 + 903)</b>	905	<b>4</b>	<b>Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes 902 + 904)</b>	906	<b>100</b>

#### I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal	Commune			

#### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	m	Nom de famille / Prénom		BRIERE CHARLES		
Nom d'usage		% de détention	49.00	Nb de parts ou d'actions	49	
Naissance :	Date	24/03/1991	N° Département	72		
	Commune	LE MANS			Pays	FR
Adresse :	N° et voie	25 rue de la saulzinière			Pays	FR
	Code postal	44000	Commune	NANTES		
Titre (1)	M	Nom de famille / Prénom		HERAULT QUENTIN		
Nom d'usage		% de détention	49.00	Nb de parts ou d'actions	49	
Naissance :	Date	14/10/1991	N° Département	72		
	Commune	LE MANS			Pays	FR
Adresse :	N° et voie	LA BIDAUDERIE			Pays	FR
	Code postal	72250	Commune	PARIGNE-L'EVEQUE		



**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Exercice clos le 31/12/2024

<b>A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT</b>			
Forme juridique / Dénomination	SAS	2GUS	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP	928418862		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	LA BIDAUDERIE	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	72250	PARIGNE-L'EVEQUE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6820B
<b>B - IDENTIFICATION DU CONSEIL</b>			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
<b>C - RÉGIME FISCAL</b>			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
<b>D - PÉRIODES</b>			
Date de début de l'exercice ou période N	17/05/2024		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2024		
Durée de l'exercice ou période N	8		
Date d'arrêt provisoire des comptes	13/05/2025		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
<b>E - MONNAIE</b>			
Code monnaie	EUR		

**DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR**

Exercice clos le 31/12/2024

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	436

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	95
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 096

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2024

Identification de la société	
Désignation de la société	2GUS
Numéro SIREN du principal établissement	928418862
Code NAF	6820B
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice	
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	955
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	26 444
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	955
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
<b>TOTAL (h. + i. + j. + k.)</b>	<b>955</b>

<b>l. III - Bénéfices soumis au taux normal</b>	<b>(a. - c. - h. - i.)</b>
---	----------------------------

<b>m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %</b>	<b>(d. - j. - k.)</b>
--	-----------------------